

Emmanuel Pasco-Viel, PhD

Représentant français au GPC (Groupe pour la Programmation Conjointe)

Coordinateur national COST

PCN « Elargissement de la participation » et « Sciences avec et pour la société »

Emmanuel.pasco-viel@recherche.gouv.fr

Introduction générale aux programmes transnationaux

Programmes communautaires et non communautaires

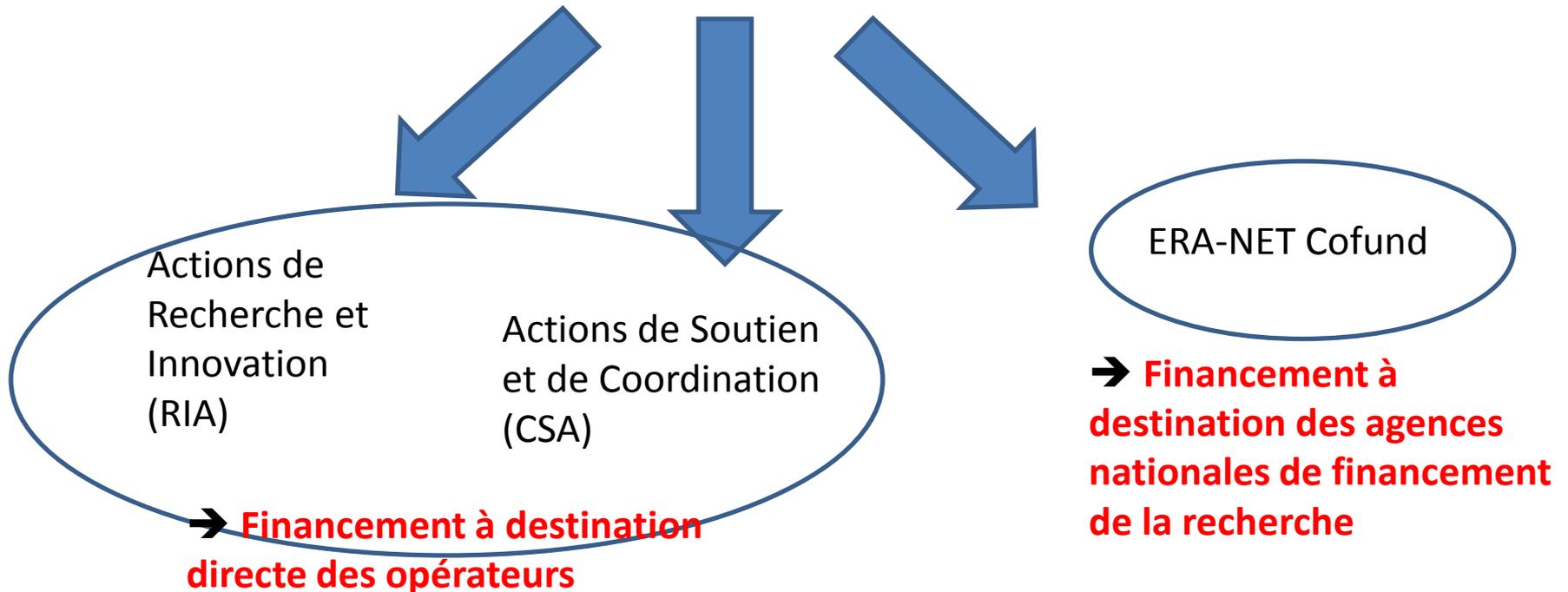


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Programmes transnationaux communautaires

Horizon2020 –
Programmes de travail



Principe des ERA-NET Cofund

- Appel à projet inscrit dans un programme de travail de la Commission
- Candidature d'un consortium d'agences de financement (chaque agence indique combien elle veut mettre pour l'appel à projet)
- Sélection du consortium par la Commission (projet noté par des experts comme tout autre projet européen) → JAMAIS de compétition, 1 seul consortium répond !
- Versement du co-financement aux agences de financement qui organisent de manière commune un appel à projet, mettent en place une procédure commune d'évaluation & sélection
- Ouverture de l'appel à projet par les agences de financement dans leur pays
- Candidature des chercheurs (projets collaboratifs transnationaux)
- Sélection des projets et financement en général sur la base du « pot commun virtuel » (chaque agence nationale finance ses équipes au sein des consortia sélectionnés)

Financement des ERA-NET Cofund

- Sur la base du montant alloué par toutes les agences nationales pour l'appel commun, la Commission verse un « top-up » de 33% - les coûts de coordination et management pour cet appel ne sont pas éligibles.
- En revanche, l'outil ERA-NET Cofund prévoit une participation de la Commission sur les activités additionnelles: activités de réseautage ou autre appel transnational organisés par les agences nationales

Pourquoi les ERA-NET ?

- Outil d'alignement scientifique: appel commun à l'ensemble des pays intéressés par le sujet
- Outil d'alignement « méthodologique »: harmonisation des règles d'évaluation et de sélection des projets



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Programmes transnationaux non communautaires

- Les agences nationales ont déjà des relations bilatérales et organisent des appels communs – ex. ANR et l’outil PRCI (avec plusieurs pays en Europe et ailleurs)
- En dehors de ces relations bilatérales, il existe des programmes multilatéraux transnationaux de financement de la recherche. C’est le cas du programme NORFACE (avec financements ERA-NET).

JPI – Joint Programming Initiatives

- IPC (Initiatives de Programmation Conjointe)
- Coordination et alignement de la recherche au niveau européen sur les grands défis sociétaux
- Lancement du processus en 2008 suite aux propositions de la Commission et adoption de conclusions par le Conseil
- Mise en place d'un groupe dédié : Groupe de Programmation Conjointe (GPC) qui est un des groupes de travail de l'Espece Européen de la Recherche



Liste des 10 JPIs

- Maladies neurodégénératives (JPND)
- Agriculture et changement climatique (FACCE)
- Alimentation et santé(HDHL)
- Patrimoine culturel (JPICH)
- Résistance microbienne (AMR)
- Urbanisme (Urban Europe)
- Eau
- Océans
- Climat
- **Vieillesse/Démographie: More Years Better Lives (MYBL)**



Comment ça fonctionne ?

- Un Management Board avec 2 représentants par pays: pour la France, 1 représentant ANR et 1 représentant Alliance (**MYBL** → F. Héran pour l'ANR et Chantal Cases pour Athéna/INED)
- Adoption d'un Agenda Stratégique de Recherche (SRA)
- Activités organisées sur la base du SRA: appels conjoints (avec ou sans ERA-NETs), workshops, etc.
- Financements par les Etats membres (cotisation, in kind) et la Commission (ERA-NET et CSA)
- Groupe Miroir au niveau national

Vers une initiative article 185...?

- Pas d'entité juridique pour les JPIs et pas de pérennisation dans le temps (pas d'engagement de la Commission et des Etats membres)
- Possibilité d'évoluer vers un programme de recherche sur la base de l'article 185 du traité de fonctionnement de l'UE : acte législatif, entité juridique, financement pour au moins 7 ans de la Commission et des Etats membres (5 programmes actuels dont **AAL**)

COST – Cooperation in Science and Technology



- Premier programme inter-gouvernemental de financement de réseaux de recherche, créé en 1971
- Aujourd'hui, unique programme européen à la fois blanc et collaboratif
- Ne finance pas de recherche (équipements, salaires) mais des activités de réseautage
- Management par l'association COST (36 pays européens membres) et financement à 90% par la Commission Européenne (à travers deux programmes de H2020)



Ce que finance COST

- Budget alloué d'environ 500.000 euros pour 4 ans
- Toutes disciplines, tous types de partenaires (académiques, privés, associations, institutionnels...)
- Actions de réseau uniquement:
 - Meetings, workshops, conférences
 - Missions de court séjour
 - Training schools
 - Actions de dissémination dont publication (open access)

Critères de sélection

- Au moins 5 pays membres participants (en moyenne, 15-20)
- **Excellence scientifique et technique + nouveauté**
- **Valeur ajoutée et organisation du réseau**
- **Output et impact scientifique, technique et sociétal**
- Inter-disciplinarité
- Politique « inclusive » de COST
 - Âge (promouvoir les jeunes chercheurs <8 ans post-PhD)
 - Genre (parité)
 - Partenaires privés (si pertinent)
 - **Géographie** (développer les liens avec les pays moins performants en R&D en particulier l'Europe de l'Est)

Procédure de soumission du dossier

- Projet soumis par un porteur principal sur un portail en ligne (e-COST) qui va ensuite inviter les co-proposeurs de chaque pays à s'enregistrer sur ce projet
- Dossier scientifique de 15 pages maximum rédigé en anglais et **ENTIEREMENT** anonyme (ce dossier est par ailleurs public et accessible sur le site internet de COST si financé)
- Collecte des projets et évaluation/sélection deux fois par an (mars et septembre)

Procédure d'évaluation

- Au minimum 3 experts indépendants proposés par le porteur et/ou identifiés par COST
 - Reviewing par un Review Panel (experts nommés par les coordinateurs nationaux pour chaque domaine scientifique comme défini par l'OCDE)
 - Classement final par le Comité Scientifique (composé d'un expert nommé par chaque pays) en fonction des politiques de COST
 - Validation par le Committee of Senior Officials
- ➔ Taux de succès d'environ 10%

Grille d'évaluation

S&T EXCELLENCE	IMPACT	IMPLEMENTATION
<ul style="list-style-type: none"> Soundness of the challenge 	<ul style="list-style-type: none"> Scientific, technological and/or socio-economic impact 	<ul style="list-style-type: none"> Coherence and effectiveness of the work plan
<ul style="list-style-type: none"> Progress beyond the state-of-the-art and innovation potential 	<ul style="list-style-type: none"> Measures to maximise impact 	<ul style="list-style-type: none"> Appropriateness of management structures and procedures
<ul style="list-style-type: none"> Added value of networking 	<ul style="list-style-type: none"> Level of risk and level of potential innovation/breakthroughs 	<ul style="list-style-type: none"> Network as a whole
Total Mark for the section: 25 points	Total Mark for the section: 20 points	Total Marks for the section: 20 points
<p>TOTAL MARK AWARDED: 65 points</p> <p>OVERALL THRESHOLD: 45 points</p>		

Organisation d'une action COST

- Management Committee (MC): 2 représentants par pays (+ suppléants) – élit le Chair, le Vice-Chair et le Grant Holder (institution recevant les fonds de COST), organe de décision (stratégie scientifique, budget...) avec procédure de vote lors des réunions et par internet

==> chaque CNC nomme les représentants pour son pays (statut d'observateur pour les pays non COST)

- 3 à 6 Working Groups (WG): organisation libre décidée par le MC (les leaders des WG sont membres du MC)

En cours d'action...

- Progress Reports à 18 et 36 mois, puis Final Report, rédigés par le MC
- Servent de base à des experts indépendants (Actions Rapporteurs) qui rédigent des évaluations en cours et à la fin de l'action, transmises au Comité Scientifique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Aspects financiers

- Budget décidé lors du premier meeting du MC avec l'aide de COST → signature du Grant Agreement entre COST et le Grant Holder
- Formation prévue par COST pour un administratif du Grant Holder
- Frais de gestion: max 15% du budget pour l'action
- Rapports financiers annuels par le Grant Holder
- Financement reçu en deux fois: 65% après signature du Grant Agreement et le reste au bout de 6-8 mois après réception du premier rapport financier
- Règles financières détaillées sur le Vademecum (forfaits pour les déplacements, etc.)

Rejoindre une action en cours

- Possibilité de rejoindre une action les trois premières années
 - Rentrer dans le Comité de Management (s'il y a de la place) → voir avec le Chair et le CNC
 - Participer aux Working Groups → voir avec le MC
- Allez voir les 350 actions en cours sur le site de COST !**

Quelques exemples :

- Gender and health aspects of extending the working life
- Ageism – a multi-national, interdisciplinary perspective
- Intergenerational family solidarity across Europe
- Citizen's health through public-private initiatives: public health, market and ethical perspectives
- Social services, welfare state and places. The restructuring of social services in Europe and its impact on social and territorial cohesion and governance

Devenez un expert !

- Evaluation des propositions d'action
- Evaluation des actions en cours
- www.cost.eu/participate/experts

Plus d'infos sur COST

- www.horizon2020.gouv.fr/cost
- www.cost.eu
- Emmanuel.pasco-viel@recherche.gouv.fr



Merci pour votre attention!

Des questions?



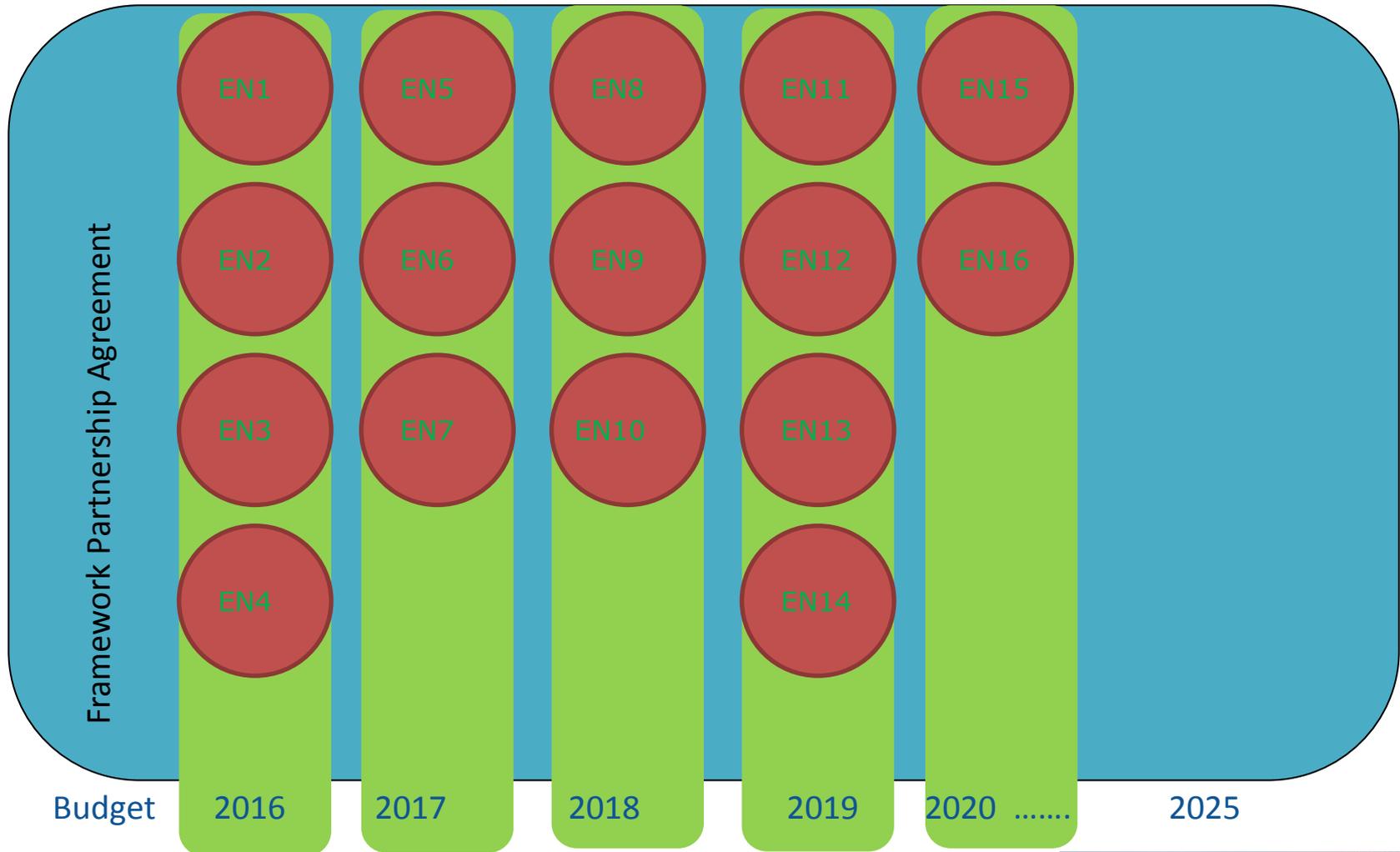
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Simplification de la procédure de sélection des ERA-NET Cofund

- Aucune compétition, évaluation externe peu pertinente, délai important entre la publication de l'appel dans le programme de travail et la Commission et le financement des projets sélectionnés par les agences nationales
- ➔ Simplification par le biais d'un accord cadre (FPA – Framework Partnership Agreement)

FPA ?



Questions sur le FPA

- A quel niveau ? Un FPA par programme de travail ? Par grand défi ?
- Choix des ERA-NETs au sein de chaque FPA: toujours au niveau du comité de programme ou plus grand rôle des agences nationales ?

Un autre instrument communautaire :

EJP (European Joint Programme)

- Coordination d'activités de recherche dans un domaine particulier
- Plutôt à destination des opérateurs (organismes de recherche en France essentiellement)
- Programmes dans lesquels les Etats contribuent en nature (« in kind ») c'est-à-dire que ce sont des programmes intégrés dans leurs activités
- Deux EJP prévus comme pilotes dans le programme 2016-17 : « Human Biomonitoring Initiative » et « One Health » (Zoonoses)

	ERA-NET Cofund	EJP Cofund	Art.185
Main activities	Single transnational call for proposals with Union cofunding	Direct research, demonstration and coordination activities	Multiple transnational calls for proposals
Other activities	Possibility to include additional activities incl. additional joint calls in a variable geometry	Possibility to include a limited number of calls for proposals, e.g. by including RFOs	To be defined in the basic act, if justified by the nature of the initiative
Beneficiaries / recipients of EU contribution	Typically RFOs RPOs in exceptional cases Mandated by PS	Typically RPOs RFOs in addition Mandated by PS	Designated Implementation Structure (indirect management)
Participating States (PS) contribution	Normally cash, possibility to allow for in-kind ERA-NETs with RPOs	Normally in-kind, but possibility to include cash contributions from RFOs	Defined in the basic act, normally cash, in-kind contributions if justified by the nature of the initiative
Union contribution	Reimbursement rate set at 33%	Reimbursement rate set in the WP, maximum 70%	Defined in the basic act, in most cases matching the contributions of PS
Duration	5 years	5 years	Typically 10 or more years, with Union contribution over up to 7 years
Establishment	WP H2020	WP H2020	COM Proposal incl. ex-ante Impact Assessment, Decision of Council and EP
Other issues	Can be used to prepare for Art.185 (examples: EMRP/EMPIR, BONUS)	Could be used to prepare for Art.185	Conditional to a dedicated implementation structure Commitment for strong financial, management and scientific integration

Autres programmes transnationaux

- Eureka, programme inter-gouvernemental ciblé innovation et PME (inclut le programme Eurostars sur la base d'un article 185)
- Article 187 (public/privé) → Joint Technology Initiatives (6 programmes en cours)
- Partenariats européens d'innovation (EIP): 5 programmes en cours dont Active and Healthy Ageing (**EIP AHA**)